2
Janvie

La gazette de La Souche

Editorial

La nouvelle équipe municipale est maintenant en place depuis 9 mois.

De nombreuses urgences ont été gérées: le suivi des aménagements du plan d'eau, le lancement de la rénovation du bâtiment de l'école, la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, les travaux de voirie à réaliser dans l'année et la programmation des travaux pour les prochaines années, la relance du dossier « station d'épuration », etc.

La gestion du fonctionnement courant a également été un chantier important : réorganisation administrative, informations des habitants, etc.

Dans son action, l'équipe municipale a mis en application son engagement de proximité avec les habitants: réunions publiques, gazette de La Souche et lettre d'information, et depuis peu le site internet de la commune que nous vous invitons à consulter régulièrement.

Il reste bien évidemment encore beaucoup à faire. L'implication des élus et des habitants devra être forte: les commissions extramunicipales permettront d'échanger sur les projets en cours et de construire ensemble ceux à venir.

Dans un contexte financier de plus en plus difficile avec une diminution régulière des subventions aux communes. futurs seront ces projets conduits assurant une en gestion financière de la commune la plus saine possible.

Bonne lecture!

L'équipe municipale



Tous unis pour la liberté d'opinion, la liberté de la presse, la liberté d'expression et contre les discriminations.



Les projets en cours p.1

Le travail des commissions p.2

Zoom sur : l'agriculture p.4

Patrimoine bâti p.6

Parole aux associations p.6

2014 en images p.7

Informations pratiques et agenda p.8

Les projets en cours

Les travaux de l'école



Les travaux de l'école vont concerner à la fois les salles de classe (rénovation complète et réorganisation des espaces) ainsi que les

deux logements situés à l'étage (rénovation complète du logement inoccupé et amélioration thermique du logement actuellement loué).

Le lancement des travaux est prévu pour le mois de février, la consultation des entreprises ayant été effectuée depuis le mois de décembre.

Le montant prévisionnel des travaux est de 640 000 euros TTC.

Des subventions ont été obtenues de l'Etat, la Région Rhône Alpes via le Pays Ardèche Méridionale et le Département de l'Ardèche. Un emprunt permettra de boucler le budget.

Le bâtiment rénové sera peu consommateur d'énergie. Une étude de faisabilité pour une chaufferie bois a été demandée à l'association Polenergie. Les finances de la commune n'ont pas pu permettre d'intégrer cet équipement. La municipalité souhaite toutefois marquer son engagement dans les énergies renouvelables en envisagent de passer un contrat avec un fournisseur d'électricité 100 % d'origine renouvelable.

Livraison prévue pour novembre 2015!

Le plan d'eau



Les aménagements du plan d'eau sont terminés pour l'essentiel. Ils ont été réceptionnés par le syndicat Ardèche claire le 1er décembre.

Les plantations (arbres et arbustes, gazon) ont été réalisées. Cependant, compte tenu des mauvaises conditions météorologiques, il sera nécessaire de semer à nouveau du gazon au printemps 2015. Dès à présent, le Ginkgo biloba du « Mai des élus » a été planté.

La commune a effectué les travaux d'entourage des containers poubelles. Il reste également quelques travaux à prévoir tel des cheminements piétons, l'aménagement de la plage, des bancs supplémentaires, un jeu de boules et divers éléments de signalétique.

Le poste de secours a été modifié par rapport au projet initial où une simple structure en métal avait été prévue. Il a été remplacé par une roulotte en bois de châtaignier réalisée par une entreprise locale.

Une réflexion sur les terrains privés aux abords du plan d'eau dont l'entretien (notamment débroussaillage et valorisation des anciennes béalières) permettrait la mise en valeur paysagère et pédagogique du site est en cours. L'aménagement paysager de la place Jean Moulin sera prochainement étudié avec notamment le projet d'une scène fixe qui pourrait y être installée.

Cache-containers du plan d'eau



La construction des cache-containers du plan d'eau a été confiée aux employés communaux, Damien et Nicolas. Du châtaignier exploité localement a été utilisé pour cette belle réalisation.

Afin de préserver la qualité de cet aménagement et de garantir la qualité paysagère des abords, il est essentiel d'utiliser cet espace de manière adéquate sans le transformer en déchetterie.

Avec civisme et respect de chacun, gardons cet espace propre!

Une déchèterie est à la disposition de tous sur la commune de Labégude, un service d'enlèvement des encombrants est disponible sur demande (renseignement Communauté de communes, tél. : 04 75 89 01 48).

Le travail des

Voirie

Les élus et les agents techniques sont fortement mobilisés pour gérer les interventions du quotidien. Les intempéries de l'automne ont causé des dégâts importants qui ont nécessité des interventions en urgence et ont mobilisé un budget conséquent.

En parallèle, le conseil municipal a souhaité établir un programme prévisionnel des travaux à réaliser sur le moyen terme.

Pour travailler sur ce sujet très important pour la commune, une démarche de proximité avec les habitants a été effectuée :

 Création d'une commission mixte « voirie » : cette commission est composée d'élus et d'habitants volontaires et a pour vocation d'échanger sur les différents travaux à réaliser.

Des orientations partagées ont d'ores et déjà été proposées par la commission : par exemple, le chemin de la Bidousse qui a été fortement dégradé lors des dernières pluies sera restauré mais il ne sera pas regroudronné.

La programmation prévisionnelle des travaux les plus importants concerne notamment une partie des travaux qui pourront être réalisés avec la Communauté de Communes.

- Organisation de réunion spécifique sur des secteurs particuliers de la commune :
 - o chemin de Rimona: temps d'échange avec les propriétaires riverains pour définir ensemble la localisation des coupe-eau.
 - quartier de la Chareyrade: temps d'échange avec les propriétaires pour mieux organiser les écoulements d'eau pluviale.

Urbanisme

Afin d'organiser le développement de la commune, l'équipe municipale souhaite mettre en œuvre un document d'urbanisme. L'objectif principal est d'une part de planifier le développement pour maintenir et accueillir des habitants, et d'autre part de préserver les richesses de la commune (environnementales, agricoles, paysagères).

La carte communale étudiée en 2007 n'avait pas abouti pour diverses raisons. Les nouvelles lois tendent à généraliser les Plans Locaux d'Urbanisme à l'échelle intercommunale. En attendant un document intercommunal, les élus ont besoin d'un document d'urbanisme pour partager des règles claires pour tous.

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) a été sollicité afin d'aider la commune à élaborer un projet d'urbanisme. Un état des lieux va être effectué afin de mieux connaitre les potentialités de la commune en fonction des nouvelles règles d'urbanisme.

Des temps d'échanges avec les habitants seront organisés pour partager les potentialités et limites de développement actuel, connaître les contraintes qui s'imposent à la commune et partager des pistes de développement.



Station d'épuration

L'équipe municipale a relancé le dossier de Station d'épuration (STEP), dossier complexe : choix du site, financement des travaux et raccordement, etc.

Comme prévu, une visite de la STEP installée au hameau du Chambon a été organisée en novembre : les élus et les techniciens de la commune de Jaujac ont présenté aux habitants et élus de La Souche le fonctionnement de cette station (filtres à roseaux). Les coûts de fonctionnement sont maîtrisés, pas d'odeur, pas de bruit, une intégration paysagère relativement facile.

Ce type d'installation pourra être mis en œuvre sur la commune.

Le site initialement étudié rive gauche du Lignon pose certaines difficultés techniques et financières. Deux autres sites sont en cours d'étude, le premier en amont du plan d'eau, le second sur le secteur de la Chareyrade.

Les avantages et inconvénients de chacun des deux sites sont en cours d'étude : contraintes techniques, coûts, maîtrise foncière, perspectives de développement du village, etc. Une réunion publique d'information et d'échanges sera organisée au premier trimestre 2015.

Délimitation de la zone inondable

La Direction Départementale des Territoires (DDT, ex-DDE) a transmis la nouvelle délimitation de la zone inondable du Lignon. Cette étude permet de connaître plus précisément les secteurs sensibles et les règles applicables pour les constructions.

Un point sur : le grand marché transatlantique TAFTA (Transatlantic Free Trade Aera)

La commune a organisé le 02 septembre 2014 une réunion publique concernant le projet TAFTA (Transatlantic Free Trade Aera, également intitulé PTCI, Partenariat Transatlantique pour le Commerce et l'Investissement).

L'objectif de cette réunion publique a été d'échanger sur le contenu de ce projet et d'en évoquer les conséquences potentielles qui peuvent toucher la vie quotidienne des habitants et d'une commune comme La Souche.

Les 28 gouvernements de l'Union européenne ont demandé à la Commission européenne de négocier avec les Etats-Unis d'Amérique la création d'un grand marché transatlantique. Ce projet vise à éliminer tous les obstacles à la concurrence avec 3 objectifs :

- éliminer les droits de douane restants entre l'Union européenne et les U.S.A.;
- démanteler complètement l'appareil législatif et règlementaire des 28 états de l'U.E. afin d'éliminer les normes sociales, alimentaires, sanitaires, phytosanitaires, environnementales, culturelles et techniques;
- permettre aux firmes privées transnationales d'attaquer devant des groupes d'arbitrage privés les législations et règlementations des Etats quand ces firmes considèrent qu'il s'agit d'obstacles inutiles à la concurrence, à l'accès aux marchés publics, à l'investissement et aux activités de services.

Quelques impacts potentiels du projet TAFTA sur notre quotidien :

- le traité prévoyant que les multinationales puissent attaquer les collectivités territoriales, une commune comme La Souche pourrait se voir dessaisie de sa gestion publique de l'eau au motif d'entrave à la libre concurrence :
- en ce qui concerne l'alimentation, les normes américaines non contraignantes prendraient le dessus sur les nôtres (possibilité de développer les exportations de céréales O.G.M., de bœuf et de porcs aux hormones...);
- enfin, le traité pourrait permettre aux compagnies pétrolières d'exploiter librement les gaz et huiles de schiste sur notre territoire en obligeant l'Etat à retirer la loi du 13 juillet 2011 interdisant l'exploration et l'exploitation des huiles et gaz de schiste.

Suite à cette réunion et au débat exprimé lors du conseil municipal du 17 septembre 2014, les élus ont estimé nécessaire de voter une motion exprimant :

- le refus de toute tentative d'affaiblissement du cadre législatif et règlementaire national ou européen en matière sociale, économique, sanitaire, culturelle, environnementale et de défense des services publics;
- la demande de l'arrêt des négociations sur le partenariat transatlantique pour le commerce et l'investissement, du fait de l'absence de contrôle démocratique et de débat public.
- la demande de l'organisation d'un débat public suivi d'une consultation populaire dans toute l'Europe avant toute décision.

+ d'infos sur www.lasouche.fr

commissions municipales

Ecole et vie associative

Réforme des rythmes scolaires

Depuis la rentrée de septembre 2014, les élèves et enseignants de l'école de la Souche vivent les nouveaux rythmes scolaires. Leur emploi du temps a donc évolué. Ils ont à présent classe tous les matins et après-midi de la semaine (sauf mercredi après midi). Le vendredi après-midi est réservé aux activités périscolaires : ce choix s'est fait en concertation avec les parents afin de permettre aux enfants d'avoir des activités de qualité.

Grâce aux deux intervenantes, Agnès pour les activités physiques et Jenny pour les activités manuelles, les enfants n'ont pas le temps de s'ennuyer! Le bilan étant plutôt positif pour les enfants et les intervenantes, la municipalité a décidé de conserver ces deux activités pour le deuxième trimestre, avec de nouveaux jeux et de nouveaux ateliers créatifs.

Rencontre avec les associations

La traditionnelle réunion des associations pour établir le calendrier d'occupation de la salle culturelle a eu lieu en novembre. Plusieurs sujets ont été évoqués : contraintes liées à la rénovation de l'école, éventualité d'une mutualisation des moyens entre associations et mairie, etc. L'idée d'un rassemblement villageois convivial a été favorablement accueillie : le dimanche 31 mai a été choisi pour cet évènement qui s'appuiera sur la traditionnelle "Fête des Fleurs". A midi, tous les villageois seront invités à se retrouver pour partager un repas champêtre dans l'esprit d'une "fête de quartier" : une belle occasion pour mieux se connaître et partager une après-midi conviviale.

Economie et environnement

Une étude de positionnement est en cours sur le gîte d'étape du Clos Marie : il s'agit d'analyser comment peut évoluer cet équipement en fonction de la demande touristique et des contraintes architecturales et techniques du bâtiment.

La commune s'est également positionnée pour conduire une étude d'opportunité pour la réalisation d'une **micro-centrale hydroélectrique** qui serait installée sur le réseau public d eau potable.

Une étude d'opportunité a été confiée à l'association Polenergie pour la **réalisation d'une chaufferie bois** pour le bâtiment de l'école et de la mairie. Malgré l'intérêt écologique du projet, l'investissement financier a été jugé trop important pour le budget communal : priorité a été donnée à la rénovation d'autres bâtiments communaux et à un abonnement à un fournisseur d'électricité certifiée 100 % renouvelable.

Le **projet de camping** porté par M. Fabien SCHENK devrait se concrétiser pour la saison estivale 2015 (quartier Chareyrade).

Conduit par la Communauté de communes, le projet de raccordement de chaque foyer à la fibre optique va constituer un investissement important malgré un subventionnement à plus de 80%. Le débat au sein du conseil municipal sur ce sujet a donc été animé: pour les uns, investissement d'avenir nécessaire pour l'accès au réseau internet de tous, habitants et activités économiques, pour les autres un coût très lourd et une amélioration des réseaux existants à privilégier.

Organisation des services communaux

Le conseil municipal a ouvert plusieurs chantiers : nouvelle organisation des services techniques et administratifs, amélioration de la formation professionnelle continue, mise à jour des règles applicables dans les collectivités territoriales.

Depuis le mois d'août, afin de mieux répondre au travail administratif, Florence GREL occupe le poste de secrétaire de Mairie à 80 % (au lieu de 50 %). Concernant les services techniques, le recrutement d'un agent supplémentaire en contrat aidé est en cours d'étude. A l'échelle de la Communauté de Communes, une réflexion est engagée pour mutualiser les ressources humaines et les équipements.

A partir du 07 février 2015, nouveaux horaires d'ouverture de la mairie qui sera ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredi de 09 h 00 à 12 h 00 et le 1° samedi du mois de 10 h 00 à 12 h 00.

Zoom sur : le CCAS

Le Centre Communal d'Action Social (CCAS), est un établissement public communal intervenant dans les domaines de l'aide sociale et de l'animation des activités sociales.

Sous la présidence de Thomas ALBALADEJO, le conseil d'administration du CCAS a été renouvelé avec la nouvelle municipalité. Celui-ci comprend désormais Sandrine RABOUAN, Katia SAINT-PERON, Marcel PEREZ-CANO et Jacques GEIGUER, pour les représentants du Conseil Municipal, et Geneviève CLAUDEL, Rosette BRUN, Louisette RIVOIRA et Richard BONIN pour les représentants des habitants de la commune.

En l'absence de demande d'aide sociale à attribuer cette année, la nouvelle équipe du CCAS a pu affecter des fonds à une animation de fin d'année. Rompant avec la tradition du goûter et des colis pour les anciens, l'équipe a souhaité mettre en place une manifestation qui pourrait attirer et rassembler un éventail plus grand de la population souchoise, pour davantage de convivialité et de mixité sociale.

C'est ainsi qu'un repas de fête a été organisé à la salle culturelle le 6 décembre et offert aux souchoises et aux souchois de plus de 70 ans et de moins de 12 ans.



Au total, environ 90 personnes ont participé au repas, qui fut apprécié de tous et entrecoupé de poésies écrites et récitées par les enfants, d'une dictée tirée du Certificat d'Etude de 1958 et conclu par une tombola. Les bénéfices de l'évènement, couplés aux recettes de l'année (subvention, concessions, dons, participation de l'Association Culturelle Souchoise), ont permis au CCAS d'offrir aussi un petit ballotin de chocolats Chauvet aux Souchois de plus de 70 ans qui n'auraient pas participé au repas. Une réédition de cet évènement sera étudiée en 2015 en fonction des actions du CCAS entreprises cette année.



Participation des habitants à la vie municipale

Afin de favoriser les temps d'échange avec les habitants, des commissions extramunicipales sont mises en place.

Première commission engagée, la commission voirie a permis de réunir élus et habitants pour réfléchir aux travaux à programmer dans les années à venir.

D'autres commissions extramunicipales seront mises en œuvre en fonction des projets.

Plusieurs temps d'échange ont également été organisés ces derniers mois :

- Rencontre inter-associations
- Rencontre avec les agriculteurs de la commune
- Visite de la STEP du Chambon de Jaujac
- Réunions pour les élections sénatoriales.



Visite de la STEP du Chambon

A venir:

- Réunion publique pour le projet de STEP
- Atelier « urbanisme » pour réfléchir ensemble au développement de la commune
- Réunion publique « sensibilisation aux économies d'énergie ».



Rencontre avec les agriculteurs

Lutte contre le cynips

Le cynips est une **micro-guêpe** de quelques millimètres que l'on peut observer entre mi-juin et mi-août. Il est considéré comme le **principal ravageur de la châtaigne**.



Le cynips est à l'origine de la formation de galles, dans lesquelles se développent ses larves. Elles s'y nourrissent, deviennent des nymphes, puis des adultes qui sortent à partir de mi-juin.

La formation des galles bloque la croissance des rameaux empêche le développement des feuilles, des fleurs, et donc des fruits. La récolte de châtaignes est alors fortement impactée. En diminuant le nombre de fleurs, le cynips impacte également fortement la production de miel de châtaignier. Le cynips peut également fragiliser les arbres s'ils sont très atteints et les rendre plus sensibles à d'autres menaces comme le chancre, l'encre ou la sécheresse.



Aujourd'hui, le seul moyen de lutte contre le cynips consiste à introduire un prédateur spécifique au cynips du châtaignier: le **Torymus sinensis**. Cet insecte ne s'attaque pas directement au cynips adulte mais pond dans les galles en avril-mai. C'est la larve du Torymus qui va se nourrir de la larve du cynips à l'intérieur de la galle.

La lutte biologique contre le cynips a été mise en place dès les premières observations de cynips, en 2010. Le Torymus est actuellement présent sur une grande partie du territoire ardéchois, en faibles quantités. Son impact sur les populations de cynips n'est pas encore observable, il va augmenter d'année en année à mesure que le Torymus se multiplie. Face au cynips, il est important de continuer à entretenir les vergers de châtaigniers : la réduction du feuillage et les soins apportés aux arbres peuvent contribuer à réduire la vulnérabilité des vergers face au cynips.

ATTENTION: le brûlage des branches et des galles peut détruire le cynips... mais aussi le Torymus!

Il est indispensable de respecter l'arrêté préfectoral réglementant l'emploi du feu et de limiter au maximum le brûlage dans les châtaigneraies ardéchoises.

Pour plus d'informations : www.cynips-chataigne-ardeche.com

L'agriculture sur La Souche : un atou



L'agriculture a longtemps été une activité essentielle pour la commune de La Souche car complémentaire de l'activité des moulinages. Les productions agricoles ont été multiples : élevages, châtaignes, arbres fruitiers, framboises et myrtilles, maraichages, etc.

Le paysage de la commune est encore profondément marqué par les terrasses en pierre sèche, de vastes châtaigneraies, des vestiges de béalières, etc.

Le secteur de la Haute Cévenne dont fait partie la commune de La Souche est aujourd'hui marqué par une faible emprise spatiale de l'agriculture, et par une orientation économique très extensive où le mouton joue un rôle important. Bien sûr les difficultés sont nombreuses pour l'activité agricole (terrains difficiles à exploiter, concurrence de productions plus intensives nationales et internationales, morcellement foncier, etc.



Est-ce à dire que l'activité agricole n'est plus viable? Assurément non: le châtaignier constitue encore une ressource notable pour la commune. Une dizaine d'agriculteurs (à temps complet ou partiel) sont encore présents. Depuis un an, quatre installations ont eu lieu, d'autres doivent être favorisées.



Et n'oublions pas les nombreux particuliers qui entretiennent et exploitent la châtaigneraie. Zoom sur une activité d'avenir à travers quelques exemples d'agriculteurs qui ont apporté leur témoignage dans cette gazette !

Cécile COSTES est installée depuis mai 2014 en tant qu'exploitante agricole au lieu-dit Trans le Puy. Son exploitation produit de la viande ovine, des châtaignes. Une production de miel et de jus de pommes est en projet. La vente directe au consommateur est privilégiée.

« Actuellement, mon troupeau s'élève à 15 brebis et je travaille à la réhabilitation et à l'exploitation de la châtaigneraie. Mon objectif est d'atteindre une cinquantaine de mères dont les agneaux seront destinés à la vente, ainsi que la création d'un rucher et la récolte de pommes pour faire du jus. J'ai choisi une agriculture biologique pour être en accord avec le milieu dans lequel nous vivons. Je tenais à remercier toutes les personnes qui me laissent garder les brebis sur leurs terrains, les éleveurs pour leurs précieux conseils et ma famille pour son soutien formidable. »



David GONTHIER a créé en 2013 son activité baptisée « La Pourette ». Installé lieu-dit le Rieu (chemin du Couchou), David est producteur de châtaignes bio. Il lève et achète les châtaignes fraiches (bio ou non) des ramasseurs particuliers et castanéïculteurs de la commune et des communes environnantes. Il exploite également des cerisiers, des framboisiers et des myrtilles. Ces productions sont vendues sur les marchés ou en vente directe aux particuliers.







Fabien SCHENK a repris l'exploitation de son grand-père quartier le Rabeyriol. Il cultive en bio des framboises et myrtilles qu'il vend à la confiturerie de La Souche ou à la CUMA de Jaujac. Il exploite également des châtaigneraies labellisées bio et AOP.



Pour relancer cette exploitation, un important travail de reconquête de parcelles anciennement cultivées, de terrasses en pierre sèche et de remise en état de béalières a été réalisé.



Adrien LEDUNOIS aménage depuis un an la ferme de la Pauze, qui était à l'abandon depuis plusieurs années. Une année entière n'a pas été de trop pour rénover les bâtiments et construire une chèvrerie. Les chèvres mettront bas au mois de mars et commenceront à donner du lait. Adrien compte donc fabriquer à partir du mois d'avril ses premiers fromages qui seront vendus à la ferme, sur le marché de Jaujac, aux adhérents de l'AMAP de jaujac et dans des magasins



A terme, il projette d'avoir une quarantaine de chèvres, qui petit à petit, permettront une remise en état des terrains enfrichés situés aux abords de la ferme.

it pour le développement de la commune

Céline CHARBONNIER est installée à la Ferme du Mas Crespin dont tous les produits sont labellisés « bio ».

L'activité d'élevage de moutons occupe une part importante de l'exploitation. La vente d'agneaux se fait en caissette de viande (agneau entier ou demi), les agneaux peuvent être vendus entiers non découpés pour la préparation de méchoui par exemple.

L'exploitation agricole produit également des framboises, châtaignes A.O.P. pourettes et bouches rouges.

La vente à la ferme est possible sur rendez-vous.

L'Association la Clémenterie anime une ferme atypique. Récoltant les châtaignes et transformant les petits fruits en diverses confitures et sirops proposés à la vente sur les marchés locaux et prochainement sur place à la Clémenterie, l'association développe des activités d'accueil sur le site : animations pédagogiques pour les enfants, mise en place d'un jardin vivrier partagé avec des habitants de la vallée, accueil de « woofers » (volontaires désireux de partager la vie dans des fermes en mettant leurs compétences au service de l'activité, tout en développant de nouveaux savoirs), organisation de résidences d'artistes, de débats et de journées d'information liée aux activités de l'associations.



Marja et Hervé DELON sont installés au hameau de Grandval. Ils cultivent le « Safran des Monts d'Ardèche ». Ils proposent du safran en filaments et des produits à base de safran: confitures, miel d'acacia safrané, vinaigre de cidre safrané, tagliatelles au safran, sirop, etc.

Ils sont également producteurs et transformateurs de châtaignes.

Leurs productions sont en vente au magasin Vival de la Souche, sur les marchés de Jaujac et de Thueyts et sur le marché d'Aubenas l'hiver.

Claude CROZE (lieu-dit Figier), Martine BERTRAND (lieu-dit Aiguebonne, route St Louis), Roland BERTRAND (Peyreplane, Route de la Croix de Bauzon), Monique CUBIZOLLE et Jean MAZEL (Bazandès) sont éleveurs (moutons ou chèvres). Leurs exploitations agricoles contribuent grandement au maintien d'espaces ouverts sur la commune.

De nombreux particuliers contribuent également à l'activité agricole en assurant l'entretien des châtaigneraies : c'est un atout pour une bonne gestion de l'espace et cela contribue à la qualité des paysages de la commune.

Et demain, encore plus d'agriculteurs sur la commune ?

Certes il n'est pas possible actuellement de retrouver une agriculture telle que La Souche a pu la connaitre dans les décennies passées. Mais les possibilités d'installation sont bien réelles, la pluriactivité a toujours sa place, des productions innovantes sont envisageables. Nos nouveaux agriculteurs et les plus anciens témoignent par leur travail qu'une agriculture vivante est possible en valorisant les spécificités du territoire.

Comment favoriser l'installation et le maintien d'agriculteurs ? La préservation des terres agricoles les plus favorables pour l'agriculture est une priorité, la maîtrise du foncier est une étape importante. La rénovation de la châtaigneraie doit s'accélérer, des productions bien adaptées au territoire sont un atout en privilégiant notamment leur transformation locale. Une action à l'échelle intercommunale peut être engagée pour favoriser la mise à disposition de foncier, développer les coopérations entre agriculteurs, assurer la vente directe, etc.

Et demain, une cantine scolaire et un restaurant avec les productions agricoles de La Souche et des communes environnantes ?















Reconquête de la châtaigneraie

Ce programme ambitionne de reconquérir 2000 hectares de châtaigneraies à l'échelle du périmètre Appellation d'Origine Protégé d'ici 10 ans.

Des aides à la rénovation et à l'élagage des châtaigneraies sont proposées par le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, en collaboration avec ses partenaires : Chambre d'Agriculture, CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière) et CICA (Comité Interprofessionnel de la Châtaigne d'Ardèche).

Les travaux sont pris en charge à 50% (dans la limite de certains plafonds), pour les châtaigniers de variétés traditionnelles.

Les propriétaires non agriculteurs (y compris les collectivités) sont éligibles à ces aides, au même titre que les exploitants agricoles et les cotisants solidaires.

Plus d'informations : Parc des Monts d'Ardèche, Camille Demené, tél. : 04 75 36 38 63



Rappel emploi du feu

Le brûlage des déchets verts engendre des risques d'incendie, contribue à la dégradation de la qualité de l'air et peut occasionner des nuisances pour le voisinage.

Par arrêté préfectoral, le brûlage à l'air libre des déchets verts est ainsi interdit toute l'année en tout lieu du département.

Cette obligation conduit à déposer les déchets verts en déchetterie, à les broyer ou les composter sur place. Les activités agricoles et forestières de relèvent pas des dispositions de

ne relèvent pas des dispositions de cet arrêté. Cependant, le brûlage étant très polluant, il doit être évité au maximum et ne pas être effectué sur des végétaux trop humides.

Nota : des dérogations provisoires ont été accordées notamment pour les exploitants d'une terre agricole ou d'une châtaigneraie.

Les particuliers qui souhaitent obtenir une dérogation doivent justifier auprès de la commune qu'ils ont un usage de type agricole de leur parcelle (présentation d'un justificatif de vente de châtaignes auprès d'un grossiste par exemple).

Un imprimé de DÉCLARATION RELATIVE À L'EMPLOI DU FEU doit être rempli par les propriétaires ou occupants d'un bien.

Les dérogations prévues ne peuvent être mises en œuvre que dans le strict respect de la règlementation en vigueur.

Valorisation du patrimoine bâti

Rénovation des églises de La Souche

L'association des Enfants et Amis de Saint-Louis et l'association des Amis de l'église Saint-Sauveur œuvrent pour préserver les deux églises de la commune.

A partir du mois de mars 2015, deux souscriptions seront lancées pour aider ces projets avec l'aide de la Fondation du Patrimoine.

Plus d'informations :

Association des Enfants et Amis de Saint-Louis M. Roland BERTRAND, tél. : 04 75 38 05 71 M. Bernard BES, tél. : 04 75 37 91 07 Association des Amis de l'Eglise Saint-Sauveur Marcel PEREZ-CANO, tél. : 06 25 06 26 76







Cimetière de Saint-Louis

L'association des Enfants et Amis de Saint-Louis a pris en charge des travaux de restauration du mur du cimetière de Saint-Louis.

En partenariat avec la commune, le GRETA d'Aubenas est intervenu dans le cadre d'un chantier de formation sur les enduits à la chaux.





Après travaux

Conseil architectural



Pour tout projet de rénovation ou de construction, des permanences **gratuites** de conseil architectural sont disponibles auprès du CAUE de l'Ardèche (tél. : 04 75 64 36 04).

maisons paysannes de france

La délégation Ardèche de l'association Maisons Paysannes de France apporte une aide aux projets en faveur du patrimoine rural (tél. : 04 75 90 44 21).



La Fondation du Patrimoine accompagne les propriétaires dans leur projet de restauration en leur octroyant le label de la Fondation du Patrimoine (tél. : 04 37 50 35 78).



L'association POLENERGIE renseigne **gratuitement** les particuliers sur toutes les questions techniques et financières sur l'énergie dans l'habitat (tél. : 04 75 35 87 34).



Parole aux associations

Théâtre ARLEQUIN

L'Association de théâtre ARLEQUIN propose une animation théâtre pour enfants à partir de 6 ans et pour adultes. Les horaires actuels sont pour le groupe enfants le lundi de 16 h 45 à 18 h et pour les adultes le lundi de 20 h à 21 h ou le vendredi de 18 h à 19 h.

Pas besoin d'être un professionnel pour participer à nos animations, il faut simplement venir avec sa bonne humeur et son envie de partager de bons moments avec les autres participants. Avis aux amateurs !

La représentation qui clôturera cette année théâtrale est prévue le 30 mai 2015 à 20 h 45 à la salle culturelle. L'entrée est gratuite, nous vous attendons très nombreux!



La Clémenterie

Notre association, née en 2008, propose de partager un jardin vivrier, pour celles et ceux qui ont envie de partager des connaissances et les légumes produits. Elle propose également toute l'année et notamment pendant les vacances scolaires des animations jeune public : jardin, cuisine, fabrication du pain et traction animale (à partir de 9 ans).

Plusieurs fois par an, des résidences d'artistes sont organisées et des journées d'initiation à des techniques artistiques sont proposées (poterie, art plastique, peinture, land'art).

L'association est hôte dans le réseau WWOOF France et accueille toute l'année des jeunes de tous les pays.

www.lacarotteebouriffee.eklablog.fr www.la-clementerie.revolublog.com Contact: Julie Watrin, 04 75 37 26 33, laclementerie@mailoo.org





Les Amis du Brouty

L'association « les Amis du Brouty » est un groupe de bénévoles qui anime chaque année le passage de l'Ardéchoise.

Nous installons et décorons un stand au lieu-dit « Le Brouty ». Nous nous déguisons en fonction d'un thème choisi chaque année.

Nous proposons charcuteries, petits fours, confitures, tout étant fait maison ainsi que eau fraiche, sirop, etc... pour le bonheur des cyclistes!



Cette année encore, nous avons obtenu le premier prix ex-æquo dans la catégorie « l'Ardéchoise en deux jours ». Nous nous préparons dès à présent pour la prochaine manifestation!

2014 en images!



Caramentran



Plantation du « Mai des élus »



Fête des fleurs



Kermesse de l'école



Exposition présentée par les élèves



Fête du village : aubade des jeunes

La Souche, terre de sport!



23 et 24 mai Raid o'biwak

à la Croix de Bauzon 2000 coureurs attendus pour une course d'orientation exceptionnelle. Vous aussi, venez vous initier à la course d'orientation! Plus d'infos sur www.obivwak.net



La chaussée des géants

Plus de 600 coureurs sur des parcours de 10 à 53 kms sur les chemins de la Haute-Cévenne. Plus d'infos sur www.lachausseedesgeants.com



17 au 20 juin L'Ardéchoise Participez à l'Ardéchoise à vélo ou sur l'animation des stands de ravitaillement Plus d'infos sur www.ardechoise.com



Dimanche 19 juillet Tour de France 2015 Etape Mende / Valence à travers l'Ardèche.

Parole aux associations

Rando La Souche

L'association *Rando La Souche* existe depuis octobre 1998 et elle est toujours très active. Depuis sa création, elle a remis en état et valorisé des chemins qui avaient été laissés à l'abandon et en a réalisé le balisage. Le nouveau Président de l'association est M. Bernard BLAISE.

Aujourd'hui de nombreux randonneurs peuvent les emprunter et ceci aux bénéfices de la commune. Dernièrement les adhérents ont mis en place des poteaux et des panneaux directionnels financés par l'association. La restauration d'une passerelle a été effectuée.

L'association compte une trentaine de licenciés. Des marches ont lieu tous les lundis après-midi et un dimanche par mois à la journée pour les personnes en activités qui veulent se joindre à nous. Elles s'effectuent sur la commune et sur beaucoup d'autres du département.

Chaque année, une sortie annuelle sur plusieurs jours est organisée hors département. Un videgrenier a lieu le 3^{ème} dimanche de juillet au bénéfice de l'association.

Aujourd'hui sachons apprécier l'héritage des chemins laissés par nos anciens tel que les calades, les chemins, murets, le lit et l'église de la fée, le bénitier, les charbonnières...... à découvrir !!! Et il serait bien dommage que tout soit laissé à l'abandon.







Association Culturelle Souchoise

Pour bien commencer les festivités de 2015, le premier bal organisé par l' A.C.S. aura lieu le **7 Mars 2015**.

Il sera animé par un nouvel orchestre composé de quatre musiciens composés de jeunes et d'ainés, tous des accordéonistes très talentueux.

Venez nombreux!





Infos

pratique

Vival Epicerie

Ouverture: mardi au samedi de 7 h 30 à 12 h 30 et de 16 h 30 à 19 h 30 dimanche de 7 h 30 à 12 h 30

Tél. : 04 75 88 51 89

Le Camélia Bar / Restaurant

Ouverture: mardi au dimanche de 7 h 30 à 14 h 30 et à partir de 17 h 30 également les jeudis, vendredis, samedis et dimanches

Tél.: 04 75 88 61 98

Phil pizza

Tous les vendredis de 18 h 00 à 21 h 00

Tél.: 06 72 87 35 84

Confiturerie et biscuiterie

Accueil: lundi au jeudi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30 vendredi

de 8 h 00 à 12 h 00 Tél. : 04 75 37 41 17

Agence Postale

Ouverture :

lundi au samedi 09 h 00 à 12 h 00 (fermée le vendredi)

Tél.: 04 75 37 00 52

Le Safran des Monts d'Ardèche

Safran et produits dérivés, pâtes Producteur et transformateur de châtaignes.

Production en vente: magasin Vival de la Souche marché de Jaujac, de Thueyts et marché d'Aubenas l'hiver Tél.: 04 75 37 93 40

Hébergements communaux

Gîtes des Lioures :

Réservations Gîtes de France : Tél. : 04 75 64 70 70

Gîte d'étape Clos Marie :

Réservations mairie : Tél. :04 75 37 90 11



www.lasouche.fr: c'est parti!

Le site internet est en ligne depuis le mois de novembre. Ce site est ouvert à toutes les actualités sur la commune. N'hésitez pas à faire part de vos idées et vos articles pour contribuer au développement de ce site.

Bonne visite et pensez à transmettre vos coordonnées pour recevoir les nouvelles informations affichées sur le site.

Pour transmettre l'actualité : brieucmevel @yahoo.fr



Etat civil

Naissances

Thomas BONIN, 19/12/2014

Décès

René BOUCHARD, le 22/02/2014 David BALMAS, le 11/03/2014

Mariages

Patrick BRUN et Nathalie PINATEL, le 31/05/2014 Cyril BARONE et Aurélie BOSCA, le 25/10/2014 Jacques GEIGUER et Christine REVAUX, le 29/11/2014

Parrainage civil

Isia BARIOT, le 31/05/2014

Des nouvelles de l'école

Les élèves en visite à l'Arche des Métiers au Cheylard

Cette sortie a été organisée le jeudi 20 novembre. Elle accompagnait un travail en astronomie conduit en classe.

« Jeudi 20 novembre, nous sommes partis à l'Arche des Métiers au Cheylard.

Le matin, on a travaillé sur la planète Mars ; on a fait des groupes et on a répondu à des questions en parcourant une exposition. On a fait des expériences. On a appris que la Terre est 9 fois plus lourde que Mars. On ne peut pas respirer sur Mars. On a vu les maquettes des robots envoyés sur Mars.

L'après midi, on a travaillé sur les autres planètes du système solaire ; notre animateur a fait des expériences et il nous a montré la différence entre la glace et la neige carbonique. On a vu des satellites. On a posé plein de questions.

C'était super! On a passé une bonne journée. »





En février 2015, départ de Fred (mi-temps annualisé) et arrivée de Nadège !

L'agenda

Janvier / février / mars

Vendredi 16 janvier Vœux du maire

vœux du maire

Dimanche 18 janvier AG, Association Amis de St-Sauveur et repas

Mercredi 21 janvier

AG, Association Génération Mouvement Les Jalines

Dimanche 01/02

Loto, Amicale Laïque

Samedi 21 février

Repas, Comité des Fêtes

Samedi 28 février

Célébration du Mardi Gras Amicale Laïque & Génération Mouvement

Dimanche 01 mars

Belote, Génération Mouvement

Samedi 07/03 :

Bal, Association Culturelle Souchoise

Samedi 21 mars

Bal Folk, Amicale Laïque

Dimanche 29 mars

Repas, Association Amis et enfants de Saint-Louis



Avril / mai

Samedi 18 avril

Repas, Comité des Fêtes

Samedi 02 mai

Bal

Association Culturelle Souchoise

Dimanche 17 mai

Repas, Amis de St-Sauveur

Samedi 30 mai

Représentation théâtrale, Association Arlequin

Dimanche 31 mai

Fête des Fleurs & repas champêtre partagé,

Organisation associations et commune

Bibliothèque

Nouveau local le temps des travaux de l'école : local des associations (sous le Camélia) Horaires d'ouverture : Mercredi 10 h 30 à 11 h 30 Vendredi 09 h 00 à 10 h 15 (hors vacances scolaires).

Juin / juillet

Samedi 06 juin

Repas humoristique, Comité des Fêtes

Vendredi 19 juin

Passage de l'Ardéchoise dans le village

Samedi 20 juin

Fête de la St-Jean, Génération Mouvement

Samedi 27 juin

Kermesse de l'école, Amicale Laïque

Samedi 04 juillet

Repas moules-frites, Comité des Fêtes

Dimanche 12 juillet

Vente de gâteaux à la sortie de l'église St-Sauveur

Dimanche 19 juillet

Passage du Tour de France

Dimanche 19 juillet Vide grenier, *Rando la Souche*

Vendredi 24 juillet

Gala accordéon,

Association Culturelle Souchoise

Dimanche 26 juillet

Repas champêtre, Amis et enfants de Saint-Louis

Vendredi 31 juillet – dimanche 02 août

Fête du village, Comité des Fêtes



Ouverture au public de la Mairie, nouveaux horaires :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 09 h 00 à 12 h 00

Le 1°samedi du mois, 10 h 00 / 12 h 00

Tél.: 04 75 37 90 11 Courriel: contact@lasouche.fr